

**PROCÈS-VERBAL DE LA 311^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE PAR
VIDÉOCONFÉRENCE, LE MERCREDI 2 FÉVRIER 2022, À
19 H 00.**

Sont présents :

M. Sébastien Lebrun, président
M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M. Aurèle Gravel, conseiller
M^{me} Manon Provencher, conseillère

Est absente :

Mme Suzanne Pelletier, conseillère

**FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. SÉBASTIEN LEBRUN**

M^{me} Annie Juteau, officière municipale adjointe et assistante
trésorière par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, en vidéoconférence,
M^{me} Annabelle Larouche, directrice générale et greffière,
M. Hugo Bondu, directeur du Service des incendies, M. Richard
Caron, directeur du Service des Travaux publics et M^e Olivier Trudel,
avocat pour la Fédération québécoise des municipalités.

À 19 h 00, le président constate que le quorum est atteint et déclare
que la séance est ouverte.

La séance se tient par vidéoconférence, et ce, conformément à l'arrêté
no 2020-029 du ministre de la Santé et des Services sociaux du
26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger
la santé de la population dans la situation de pandémie de la
COVID-19. Les personnes présentes peuvent prendre part aux
discussions et entendre clairement ce qui est dit. Aussi, toute
personne pouvait faire parvenir ses questions par courriel à l'adresse
ajuteau@radisson.org avant 19 h 00 ce jour.

2022-311-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-02-009

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER AURÈLE GRAVEL,
DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour comme déposé :

1. **Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de la 310^e séance ordinaire du
12 janvier 2022**
3. **Correspondance – Entrante**
4. **Approbation de la liste des décaissements, comptes
fournisseurs, prélèvements et salaires versés au
31 janvier 2022**
5. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1. **Ajustement de la rémunération des membres du
conseil de la Localité de Radisson**
 - 5.2. **Mise à jour de la Politique de harcèlement**
6. **Dépôt de rapports**

- Règlement no 184.1 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et de ses localités
- Rapport de l'eau potable – décembre 2021 et janvier 2022
- Graphique de l'eau potable – décembre 2021 et janvier 2022

7. Responsables de dossiers

8. Période de questions

9. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-311-2

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 310^e SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2022

R2022-02-010

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DUMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance 310^e séance ordinaire du 12 janvier 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-311-3

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue :

- Remise par M. Richard Leclerc, directeur général de Loisirs et Sports Baie-James, d'une plaque de reconnaissance au maintien des activités de loisirs et de sports;
- Demande d'exemption de taxes municipales de M. Michel Côté, président du Club de motoneige Radisson;
- Autorisation écrite de M. Michel Côté, président du Club de motoneige Radisson, quant à l'utilisation du coupe-feu.

2022-311-4

Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 janvier 2022

R2022-02-011

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, IL EST RÉSOLU :

D'approuver la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 149 524,13 \$ au 31 janvier 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-311-5

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2022-311-5.1

Ajustement de la rémunération des membres du conseil de la Localité de Radisson

CONSIDÉRANT l'article 7 du *Règlement no 44.3 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Radisson et abrogeant le règlement no 44.2* il est autorisé d'indexer la rémunération des élus d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation, selon

Statistique Canada, de l'indice des prix à la consommation pour le Canada;

CONSIDÉRANT QUE les sommes allouées pour l'augmentation salariale sont prévues au budget 2022.

R2022-02-012

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, IL EST RÉSOLU :

D'accorder un ajustement de 2% pour la rémunération des membres du conseil de la Localité de Radisson pour l'année 2022, et ce, conformément à l'article 7 du *Règlement no 44.3 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Radisson et abrogeant le règlement no 44.2.*

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-311-5.2

Mise à jour de la Politique de harcèlement

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les normes du travail*, RLRQ c. N-1.1, exige l'élaboration, par l'employeur, d'une politique concernant le harcèlement psychologique, laquelle doit respecter les objectifs visés par la loi;

CONSIDÉRANT QUE la Politique de harcèlement psychologique a été mise à jour et bonifiée afin de respecter les normes de la *Loi sur les normes du travail*, notamment en matière de prévention et de traitement des plaintes de harcèlement.

R2022-02-013

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'adopter la nouvelle Politique sur le harcèlement.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-311-7

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Règlement no 184.1 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et de ses localités
- Rapports de l'eau potable – décembre 2021 et janvier 2022
- Graphiques de l'eau potable – décembre 2021 et janvier 2022

2022-311-8

RESPONSABLES DE DOSSIER

Le président Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **14 janvier 2022** : Rencontre en lien avec l'acquisition d'un camion incendie
- **14 janvier 2022** : Rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec pour suivi de dossiers
- **14 janvier 2022** : Entrevue téléphonique avec M. Lord du Jamésien
- **20 janvier 2022** : Rencontre téléphonique avec CRSSS Baie-James en lien avec l'état de situation COVID-19
- **27 janvier 2022** : Séance ordinaire du GREIBJ
- **31 janvier 2022** : Rencontre pour LEET
- **31 janvier 2022** : Plénière
- **2 février 2022** : Rencontre pour LEET

La conseillère Manon Provencher fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **31 janvier 2022** : Plénière

La conseillère Judy Boissonneault fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquels il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que la conseillère Manon Provencher.

Le conseiller Aurèle Gravel fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquels il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que la conseillère Manon Provencher.

2022-311-9

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-311-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2022-02-014

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DUMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 05

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Sébastien Lebrun, président

Annie Juteau, officière municipale adjointe